



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOULES

DÉCLARATION DES ÉQUIPES 2026/2027

Type	<input type="radio"/> LM1 <input type="radio"/> LM2 <input type="radio"/> NM2 <input checked="" type="radio"/> NM3 <input type="radio"/> LF1 <input type="radio"/> NF2
AS ou ESB	
N° d'identification	
Téléphone du/de la capitaine	
Email du double A	
Email du double B	

	N° de licence	Nom Prénom

Une équipe déclarée de M1 ou M2 est obligatoirement composée de 4, 5 ou 6 joueurs.  
Une quadrette M3 est obligatoirement composée de 3 joueurs (4 ou 5 possibles).  
Un double déclaré en M2, F1 ou F2 est obligatoirement composé de 2 ou 3 personnes.

Certifié conforme par le président de l'AS ou ESB

À ....., le .....

Mme, M.	Cachet	Signature

A retourner à votre CBD pour saisie informatique au plus tard le 10/08 avec copie